

# Système d'assainissement 2023 VIELMUR SUR AGOUT (bourg) Réseau de type Mixte





# Station: VIELMUR SUR AGOUT (bourg)

Code Sandre 0581315V002

Nom du maître d'ouvrage COMMUNE DE VIELMUR SUR AGOUT

Nom de l'exploitant -

Date de mise en service février 2015

Date de mise hors service

Niveau de traitement Secondaire bio (Ntk)

Capacité 1 000 équivalent-habitant

Débit nominal temps pluie -

Filères EAU File 1: Prétraitements, Filtres plantés

Filières BOUE Filières ODEUR

Coordonnées du point de rejet 625 300, 6 280 976 - Coordonnées établies (précision du décamètre)

(Lambert 93)

Milieu récepteur Rivière - L'Agout







## Chronologie des raccordements au réseau

#### Raccordements communaux

97% de Vielmur-sur-Agout depuis 2015

#### Observations SDDE

#### Système de collecte

Les réseaux de collecte sont mixtes (unitaire et séparatif), ils drainent en conséquence une grande quantité d'eaux claires parasites météoriques mais également permanentes.

En 2019, la collectivité a missionné le bureau d'étude DEJANTE dans le cadre de l'actualisation de son schéma communal d'assainissement. Un diagnostic des réseaux a notamment été effectué et des solutions techniques proposées afin d'améliorer la collecte et le transfert des eaux usées jusqu'au système de traitement.

Dans ce contexte, le réseau du secteur "En Cavayé", identifié pourvoyeur d'eaux claires parasites permanentes par son manque d'étanchéité, a fait l'objet d'une part de travaux de réhabilitation (remplacement à neuf d'une partie du réseau) et d'autre part d'une extension (reprise de branchements/nouveau raccordement).

La collectivité poursuit le programme de travaux avec les opérations inscrites en "tranche ferme" :

- Chemisage du réseau séparatif "Secteur quartier Nord Voie ferrée" (Avenue de la gare, RD Lautrec, Traverse de Rouairet, En Cavayé) ;
  - Chemisage du réseau séparatif "Secteur quartier Saint Géminien" ;
  - Mise en séparatif du réseau "Rue du pont".

#### Station d'épuration

La filière de traitement est un filtre planté de roseaux d'une capacité de 1000 EH (équivalents habitants) extensible à 1500 et mise en service en 2015.

Elle est exploitée en régie communale.

Bilan d'autosurveillance 03/2023 (beau temps, nappe haute) :

La charge hydraulique reçue (163 m<sup>3</sup>) correspond à 109% de la capacité de la station soit 1087 EH.

La charge organique reçue correspond à 20,3% de la capacité de la station soit 203 EH.

Les rendements épuratoires obtenus ont été satisfaisants tant en flux qu'en concentrations. Les résultats d'analyses mettent en évidence une bonne qualité de rejet.

Bilan d'autosurveillance 10/2023 (averses, nappe basse) :

La charge hydraulique reçue (84 m³) correspond à 56% de la capacité de la station soit 560 EH.

La charge organique reçue correspond à 15,9% de la capacité de la station soit 159 EH.

Les rendements épuratoires obtenus ont été convenable tant en flux qu'en concentrations. Les résultats d'analyses mettent en évidence une qualité de rejet correcte.

Les eaux traitées sont dirigées vers la ZRV. Ainsi, l'objectif de limiter les rejets d'eaux traitées au milieu naturel en période d'étiage est atteint. Ce phénomène résulte de l'évaporation ainsi que de l'évapotranspiration des végétaux.

L'aspect des ouvrages et des abords met en évidence un suivi régulier de l'installation.

La station est performante, les eaux claires parasites permanentes ainsi que les à-coups hydrauliques subies par temps de pluie ont peu d'impact sur le fonctionnement général.

Conformément à l'article 22 de l'arrêté du 21 juillet 2015, les services de l'Etat (DDT) ont adressé à la collectivité en date du 04 avril 2023, un courrier spécifiant que le système de traitement de l'agglomération d'assainissement de "VIELMUR-SUR-AGOUT / Bourg" est conforme en performance pour l'année 2022.

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Epuration (SATESE) du Département du Tarn assiste la collectivité dans le suivi et la gestion de son (ses) système(s) d'assainissement et réalise annuellement une ou des visites d'assistance technique (convention d'assistance technique Maître d'ouvrage/Département).







#### Sous produits

Depuis sa mise en service en 2015, les boues s'accumulent sur la surface des casiers.

Un sondage réalisé en fin d'année 2019 a permis de mettre en évidence une hauteur de boue de 2.7 cm.

Le premier curage sera à réaliser dès lors que la couche de boues aura atteint 15 à 20 cm d'épaisseur.

Ainsi la capacité de stockage résiduelle est suffisante pour ne pas envisager de curage à court terme et moyen terme.

### Données chiffrées

### Tableau de synthèse

| Paramètre | Pollution entrante          |          |                     | Rendement | Pollution sortante           |                      |
|-----------|-----------------------------|----------|---------------------|-----------|------------------------------|----------------------|
|           | Charge                      | Capacité | Concentration       |           | Charge                       | Concentration        |
| VOL       | $124 \text{ m}3/\mathrm{j}$ | 82 %     |                     |           | $120~\mathrm{m}3/\mathrm{j}$ |                      |
| DBO5      | $8,5~\mathrm{Kg/j}$         | 14 %     | 70 mg/l             | 78 %      | $1,9~{ m Kg/j}$              | $16~\mathrm{mg/l}$   |
| DCO       | $28,9~\mathrm{Kg/j}$        | 24 %     | 237 mg/l            | 68 %      | $9,3~{ m Kg/j}$              | $80~\mathrm{mg/l}$   |
| MES       | $15,9~\mathrm{Kg/j}$        |          | 130 mg/l            | 81 %      | $3~{ m Kg/j}$                | $26,1~\mathrm{mg/l}$ |
| NGL       | $5,1~{ m Kg/j}$             |          | 41 mg/l             | -37,8 %   | $7~{ m Kg/j}$                | $60~\mathrm{mg/l}$   |
| NTK       | $5,1~\mathrm{Kg/j}$         |          | 41 mg/l             | 39 %      | $3,1~{ m Kg/j}$              | $26.7~\mathrm{mg/l}$ |
| PT        | $0,4~\mathrm{Kg/j}$         |          | $3,2~\mathrm{mg/l}$ | -87,4 %   | $0.7~{ m Kg/j}$              | 6.1  mg/l            |

## Problèmes rencontrés en 2023

#### Problèmes liés...

| à la collecte des effluents               | Non |
|---|-----|
| à l'atteinte des performances européennes | Non |
| à l'autosurveillance                      | Non |
| à l'exploitation des ouvrages             | Non |
| à la production des boues                 | Non |
| à la vétusté                              | Non |
| à la destination des sous-produits        | Non |

### Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (http://adour-garonne.eaufrance.fr).

 $Acc\'{e}s \`{a} la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0581315V002$ 



